RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 09830
Numéro SIREN : 338 512 635
Nom ou dénomination : ABERGEL & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2020 sous le numéro de dépôt 989

20200009892018

DATE DEPOT : 08/01/2020

N° DE DEPOT : 989

N° GESTION : 1986809830

N° SIREN : 338512635

DENOMINATION : ABERGEL & ASSOCIES

ADRESSE : 143 rue de la Pompe 75116 PARIS

MILLESIME : 2018

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
08 JAN. 2020
Sous le N° : 980

ABERGEL & ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 143, rue de la Pompe – 75116 PARIS
RCS PARIS B 338.512.635

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Messieurs,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.
Les comptes 2018 sont joints au présent rapport.
Je vous rappelle que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité au cours de l'exercice

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 2.974.348 euros au cours de l'exercice.
Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1.515.005 euros.
En conséquence et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 1.040.450 euros contre un bénéfice de 1.016.016 euros au titre du précédent exercice.

Activité des filiales de la société

Je vous rappelle que nous ne détenions aucune filiale au 31/12/2018.

Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Les prévisions d'activité pour l'exercice 2019 font ressortir un chiffre d'affaires et un résultat comparables à celui de l'exercice 2018.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement particulier n'est intervenu.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, je vous informe que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 2.974.348 euros ;
Le total des produits d'exploitation s'élève à 3.024.086 euros ;
Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.515.005 euros ;
Le résultat d'exploitation ressort à +1.509.081 euros ;
Le montant des frais de personnel s'élève à 997.784 euros ;
L'effectif salarié moyen s'élève à 6 personnes.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à +1.509.550 euros.
Sur la base des éléments ci-dessus et de l'impôt sur les bénéfices de 467.227 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.040.450 euros.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

DELAI DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS

Tous les fournisseurs sont réglés à la fin du mois de facturation, soit un délai de règlement moyen de 15 jours.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 s'élevant à 1.040.450 euros et le report à nouveau existant au 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Origine :	
Compte « Report à nouveau » au 31/12/2018 :	510.074 euros
Bénéfice de l'exercice 2018 :	1.040.450 euros
Total des sommes disponibles au 31/12/2018 :	1.550.524 euros
Affectation :	
Au compte « Réserve Légale » :	0 euro
Distribution de dividendes :	1.000.000 euros
Le solde laissé au compte « Report à nouveau » :	550.524 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, je vous rappelle les distributions de dividendes par action effectuées au titre des 3 derniers exercices :

EXERCICE	MONTANT
2015	900.000 €
2016	1.000.000 €
2017	1.000.000 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

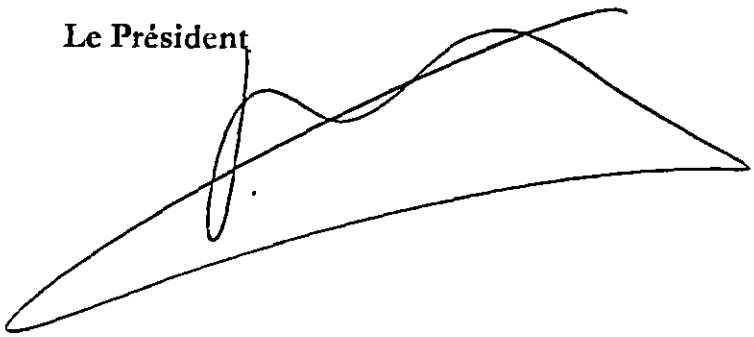
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je vous signale que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 0 € correspondant à des dépenses non-déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

APPROBATION DES COMPTES

Je vous demande d'approuver les comptes qui vous sont présentés et l'affectation du résultat qui vous est proposée et de donner quitus au Président de sa gestion au titre de l'exercice 2018.

Je vous remercie de bien vouloir adopter favorablement l'ensemble des résolutions qui seront soumises à votre approbation.

Le Président



Abergel & Associés

Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 143, rue de la Pompe – 75116 PARIS
RCS PARIS B 338.512.635

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 25 février à 09h00 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jacques PICALAUSA, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Alain ABERGEL préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la majorité des actions ayant droit de vote.
En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Examen et approbation des conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du code de commerce,
- Approbation de la rémunération du Président et du Directeur Général,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion puis ouvre la discussion.
Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de **1.040.450 euros**, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice et le report à nouveau existant au 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Origine :	
Compte « Report à nouveau » au 31/12/2018 :	510.074 euros
Bénéfice de l'exercice 2018 :	1.040.450 euros
Total des sommes disponibles au 31/12/2018 :	1.550.524 euros

Affectation :	
Au compte « Réserve Légale » :	0 euro
Distribution de dividendes :	1.000.000 euros
Le solde laissé au compte « Report à nouveau » :	550.524 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes par action effectuées au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	MONTANT
2015	900.000 €
2016	1.000.000 €
2017	1.000.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, approuve ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les rémunérations brutes perçues au cours de l'exercice par le Président et le Directeur Général et fixe comme suit leur rémunération brute au titre de l'exercice 2019 :

- Alain ABERGEL, Président : 36.000,00 euros bruts
- Jean-Noël MUNOZ, Directeur Général : 180.000,00 euros bruts

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Alain ABERGEL

Le(s) associé(s)
Jean-Noël MUNOZ





ABERGEL & ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 143, rue de la Pompe – 75116 PARIS
RCS PARIS B 338.512.635

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de **1.040.450 euros**, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice et le report à nouveau existant au 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Origine :	
Compte « Report à nouveau » au 31/12/2018 :	510.074 euros
Bénéfice de l'exercice 2018 :	1.040.450 euros
Total des sommes disponibles au 31/12/2018 :	1.550.524 euros
Affectation :	
Au compte « Réserve Légale » :	0 euro
Distribution de dividendes :	1.000.000 euros
Le solde laissé au compte « Report à nouveau » :	550.524 euros

RESOLUTION ADOPTEE

L'assemblée générale constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de **1.040.450 euros**, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice et le report à nouveau existant au 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Origine :	
Compte « Report à nouveau » au 31/12/2018 :	510.074 euros
Bénéfice de l'exercice 2018 :	1.040.450 euros
Total des sommes disponibles au 31/12/2018 :	1.550.524 euros
Affectation :	
Au compte « Réserve Légale » :	0 euro
Distribution de dividendes :	1.000.000 euros
Le solde laissé au compte « Report à nouveau » :	550.524 euros

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

N° 2050-SD2019

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 143 Rue de la Pompe 75116 Paris — Durée de l'exercice précédent * 12

Numero SIRET* 33951263500024 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	274 408	AI	274 408
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	223 621	AU	85 908 137 713
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financieres *	BH	29 254	BI	29 254
	TOTAL (II)	BJ	527 283	BK	85 908 441 375
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 090 968	BY	1 090 968
	Autres créances (3)	BZ	31 833	CA	31 833
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	739 083	CG	739 083
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	1 861 884	CK	1 861 884
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 389 167	1A 85 908	2 303 259

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	510 074
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 040 450
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementees *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 880 525
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des etablissements de credit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financiéres divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattaches	DX	6 000
	Dettes fiscales et sociales	DY	271 735
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	145 000
	TOTAL (IV)	EC	422 735
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 303 259

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve speciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de reévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont reserve speciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	422 735
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	2 974 348	FH	FI	2 974 348
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 974 348	FK	FL	2 974 348
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	49 739
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 024 086
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	439 881
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	29 377
	Salaires et traitements*				FY	697 614
	Charges sociales (10)				FZ	300 170
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	47 963
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 515 005
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 509 081
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	469
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	469
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	469
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 509 550

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD2019

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 873
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 873
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 872)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	467 227
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 024 556
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 984 105
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 040 450

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	2 220
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	274 408	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	128 963	KW		KX	69 396	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	10 462	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	49 253	LC		LD	17 803	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	188 678	LO		LP	87 199	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	29 247	IU		IV	7	
	TOTAL IV	LQ	29 247	LR		LS	7	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	492 333	OH		OJ	87 206	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO	DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 274 408	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM 46 256	MN 152 103	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 10 462	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 6 000	MT 61 056	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY		NG 52 256	NH 223 621	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU	M7	OW	
	Autres participations	IO		OX	OY	OZ	
	Autres titres immobilisés	II		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	IZ		2E	2F 29 254	2G	
	TOTAL IV	IJ		NJ	NK 29 254	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK 52 256	OL 527 283	OM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ABERGEL & Associés

Néant [ ] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintegrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixes au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD2019

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	55 892	QE	31 531	QF	44 383	QG	43 040
	Matériel de transport	QH	4 068	QI	3 487	QJ		QK	7 555
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	28 369	QM	12 945	QN	6 000	QO	35 313
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	88 328	QV	47 963	QW	50 383	QX	85 908
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	88 328	ØP	47 963	ØQ	50 383	ØR	85 908

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW			Total général (NS + NT + NU)	NY			Total général (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Designation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	29 254	UV		UW	29 254
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 090 968		1 090 968		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	370		370		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	29 266		29 266		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 817		1 817		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	380		380		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	1 152 055	VU	1 122 801	VV	29 254
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	6 000		6 000			
Personnel et comptes rattachés	8C	11 500		11 500			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	55 522		55 522			
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E						
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	204 713		204 713			
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX						
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*	Z2						
Produits constatés d'avance	8L	145 000		145 000			
TOTAUX	VY	422 735	VZ	422 735			
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

© Sage

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant | * | Exercice N, clos le : 31122018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA — 1 040 450

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	467 227
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
	- imposées aux taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN	
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zero	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	1 507 677

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
	- imposées au taux de 0 %	WH	
	- imposées au taux de 19 %	WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY	
Majoration d'amortissement*							XD	
Abattement sur le bénéfice et déductibilité *	Entreprise nouvelle - (Exercice d'entrée en application du 44 septies)	K9		Entreprise nouvelle (44 octies)	L2		Jeune entreprise innovante (art.44 octies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CIICE (art. 44 undecies)	L6		Jeune entreprise universitaire (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 undecies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 nonies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1				XG — 5 029
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2
TOTAL II									XH — 5 029

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 502 648
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	1 502 648 — XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2019

Désignation de l'entreprise ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 675

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WJ

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** DGFiP N° 2058-C-SD2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐*

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	494 058
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 016 016
Prélèvements sur les réserves	OE	
TOTAL I	OF	1 510 074

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	1 000 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	510 074
(N B Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	1 510 074

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	

DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance			YT	
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	186 784
— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	53 588
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	199 509
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	439 881

DETAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	17 151
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	12 226
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	29 377

TVA

— Montant de la T.V.A. collectée			YY	509 088
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	88 050

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			OB	697 614
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			OS	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			
— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)			ZR	
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 0 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des elements cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette reevaluee* ③	Amortissements pratiques en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations * 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations * 1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments 13	Fraction residuelle de la provision speciale de reevaluation afferente aux éléments cedes	+	
14	Amortissements irregulierement différes se rapportant aux elements cedes	+	
15	Amortissements afferents aux elements cedes mais exclus des charges deductibles par une disposition legale	+	
16	Amortissements non pratiques en comptabilité et correspondant à la deduction fiscale pour investissement, define par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisee	+	
17	Resultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onereux depuis moins de deux ans		
18	Provisions pour depreciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values à long terme		
20	Divers (detail à donner sur une note annexe)*		
	[illegible]		
	[illegible]	[illegible]	
	[illegible]		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ❶ ou 12,8 ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI ❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le resultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(15) RÉSERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la reserve speciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

(16)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD2019

Désignation de l'entreprise : ABERGEL & Associés — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : *	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 974 348
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 974 348

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	49 738
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	49 738

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	57 492
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	195 605
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	186 784
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	10 404
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	1 872
TOTAL 3	OJ	452 158

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	2 571 927

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 571 927

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez completer le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du depôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	2 974 348
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	8
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	
Période de référence	GY	du		GZ	au
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges deductibles de la valeur ajoutee, afferente à la production immobilisee declaree ligne OE, portees en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Repartition des salaries et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation fonciere des entreprises qualification des effectifs.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 33851263500024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABERGEL & Associés

ADRESSE (voie) 143 Rue de la Pompe

CODE POSTAL 75116 VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entrepris	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entrepri	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ABERGEL Prénom(s) Alain

Nom marital % de détention 70 Nb de parts ou actions 210000

Naissance : Date 27051951 N° Département 99 Commune MAZAGAN Pays

Adresse : N° 16 Voie AVENUE GEORGES MANDEL

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique MUNOZ Prénom(s) Jean-Noël

Nom marital % de détention 30 Nb de parts ou actions 90000

Naissance : Date 06021969 N° Département 33 Commune ARES Pays FR

Adresse : N° 127 Voie BD MURAT

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires Dans ce cas, il convient de numeroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prevue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2018

N° SIRET 33851263500024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABERGEL & Associés

ADRESSE (voie) 143 Rue de la Pompe

CODE POSTAL 75116 VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prevue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n ° 2032.

Jacques PICALAUSA
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie de Paris
106, Boulevard de Grenelle – 75015 Paris France
Tél. (33) 1 45 79 8070 - Fax : (33) 1 45 79 80 83

ABERGEL & ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €
143, rue de la Pompe
75116 PARIS

RCS PARIS B 338 512 635

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2018)

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ABERGEL & ASSOCIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant

dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

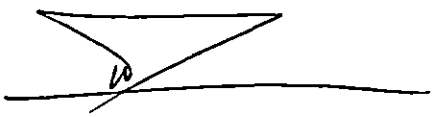
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris,
Le 7 Février 2019.



Jacques PICALAUSA

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ABERGEL & Associés

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	274 408		274 408	274 408
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**274 408**		**274 408**	**274 408**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	223 621	85 908	137 713	100 349
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**223 621**	**85 908**	**137 713**	**100 349**
IMMOBILISATIONS FINANCIÉRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 254		29 254	29 247
TOTAL immobilisations financières :	**29 254**		**29 254**	**29 247**
ACTIF IMMOBILISÉ	**527 283**	**85 908**	**441 375**	**404 005**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premiéres et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 090 968		1 090 968	1 014 554
Autres créances	31 833		31 833	49 156
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**1 122 801**		**1 122 801**	**1 063 710**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	739 083		739 083	821 360
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	**739 083**		**739 083**	**821 360**
ACTIF CIRCULANT	**1 861 884**		**1 861 884**	**1 885 070**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**2 389 167**	**85 908**	**2 303 259**	**2 289 075**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ABERGEL & Associés

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		510 074	494 058
Résultat de l'exercice		1 040 450	1 016 016
	TOTAL situation nette :	**1 880 525**	**1 840 074**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	**1 880 525**	**1 840 074**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financiéres divers			
	TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 000	5 640
Dettes fiscales et sociales		271 735	243 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			49 738
	TOTAL dettes diverses :	**277 735**	**299 001**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		145 000	150 000
	DETTES	**422 735**	**449 001**
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	**2 303 259**	**2 289 076**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

ABERGEL & Associés

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 974 348		2 974 348	2 919 187
Chiffres d'affaires nets	**2 974 348**		**2 974 348**	**2 919 187**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			49 738	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 024 086**	**2 919 187**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			439 881	427 447
TOTAL charges externes :			**439 881**	**427 447**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			29 377	21 311
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			697 614	649 453
Charges sociales			300 170	272 568
TOTAL charges de personnel :			**997 783**	**922 022**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			47 963	41 623
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**47 963**	**41 623**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 515 005**	**1 412 403**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 509 080**	**1 506 783**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABERGEL & Associés

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 509 080**	**1 506 783**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	469	676
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	469	676
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**469**	**676**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 509 550**	**1 507 459**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	20
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	20
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 873	1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 873	1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 872)**	**19**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	467 227	491 462
TOTAL DES PRODUITS	**3 024 556**	**2 919 882**
TOTAL DES CHARGES	**1 984 105**	**1 903 866**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 040 450**	**1 016 016**

© Sage

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 2.303.259 euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des Comptes de Produits est de 3.024.086 euros, dégageant un bénéfice de 1.040.450 euros.
L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2018 au 31.12.2018.

PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES RETENUS :

PRINCIPES GENERAUX

Le présent Bilan et le Compte de Résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles du Code de Commerce retenant, notamment, les principes comptables suivants :
- Continuité
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Prudence

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels.
Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

METHODES COMPTABLES UTILISEES

Afin de faciliter l'interprétation des Comptes Annuels, les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES COMPTABLES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en Comptabilité est la méthode des coûts historiques.

METHODES D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION DE CERTAINS POSTES

Immobilisations Corporelles :

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
La méthode de comptabilisation retenue n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que les lecteurs des comptes puissent porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

I - NOTES SUR LE BILAN

1.1. Actif Immobilisé :
a) Mouvement de l'Actif Immobilisé (cf. tableau)
b) Etat des Amortissements (cf. tableau)

1.2. Actif Circulant :
a) Etat des Créances (cf. tableau)
b) Charges constatées d'avance (cf. tableau)
c) Produits à recevoir : Néant

1.4. Capital :

Nombre de Titres :	à la clôture de l'Exercice.....	300.000
	créés pendant l'Exercice.....	0
	valeur Nominale (EUR).....	1,00

1.5. Etat des Provisions : Néant

1.6. Dettes :
a) Etat des Dettes (cf. tableau)
b) Charges à payer (cf. tableau)

II - NOTE SUR LE RESULTAT

2.1. Nature et montant des Charges et Produits Exceptionnels : Néant
2.2. Transferts de Charges : Néant

III - ENGAGEMENTS FINANCIER

Les engagements de retraite n'ont pas été calculés, étant considérés non significatifs.

IV – AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations :
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24 -11)

NEANT

Eléments concernant les entreprises liées :

NEANT

IV - ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Fonds commercial	274 408			274 408
Autres immobilisations	188 678	87 199	52 256	223 621
Immobilisations financières	29 247	7		29 254
Total	492 333	87 206	52 256	527 283
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	88 328	47 963	50 383	85 908
Immobilisations financières				
Total	88 328	47 963	50 383	85 908

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances clients	1 090 968	1 090 968	
Fournisseurs	266	266	
Impôt sur les bénéfices	29 266	29 266	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 120 500	1 120 500	

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 000	6 000		
Personnel	11 130	11 130		
Organismes sociaux	40 909	40 909		
Dettes fiscales & sociales	14 613	14 613		
TVA	202 782	202 782		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	145 000	145 000		
	420 434	420 434		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	6 000
Dettes fiscales & sociales	26 113
Autres dettes	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24 -11)

Société :

ABERGEL & ASSOCIES

EXERCICE 2018

INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DETENUE %	RESULTAT
RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS : 1 - Filiales (Plus de 50 % du Capital détenu) : **NEANT**				
2 – Participations (10 à 50 % du Capital détenu): **NEANT**				

	FILIALES		PARTICIPATIONS	
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	**Françaises**	**Etrangères**	**Françaises**	**Etrangères**
Valeur comptable des titres détenus : Brute : Nette : Montant des prêts et avances accordés : Montant des cautions et avals donnés : Montant des dividendes encaissés :	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT